

PROJET SOLAIRE du PUIITS DE LA LOGE

Lettre d'informations semestrielle – octobre 2023



Édito

“Chère Madame, cher Monsieur,

Après 3 belles années d'échanges, de travail et de développement, nous vous annonçons avec plaisir que nous avons, le 28 juillet dernier, déposé le permis de construire de notre projet photovoltaïque du Puits de la Loge.

Le 27 septembre, nous avons présenté ce projet à la commission départementale de préservation des espaces naturels et forestiers (CDPNAF).

Cette commission a le pouvoir d'émettre un avis, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, sur des projets d'urbanismes et notamment de projets EnR. Elle a émis un avis favorable sur deux aspects : consommation des espaces et compensation collective agricole sur la future centrale solaire du Puits de la Loge.

Dans les prochains mois une enquête publique sera menée par un commissaire enquêteur afin de présenter notre projet à la population locale.

Nous vous remercions pour votre confiance et compréhension ainsi que votre soutien sans faille sur le développement de ce projet. “

Les chiffres clés du projet



1 commune
Annay-sur-Serein



30 MWc
de puissance installée



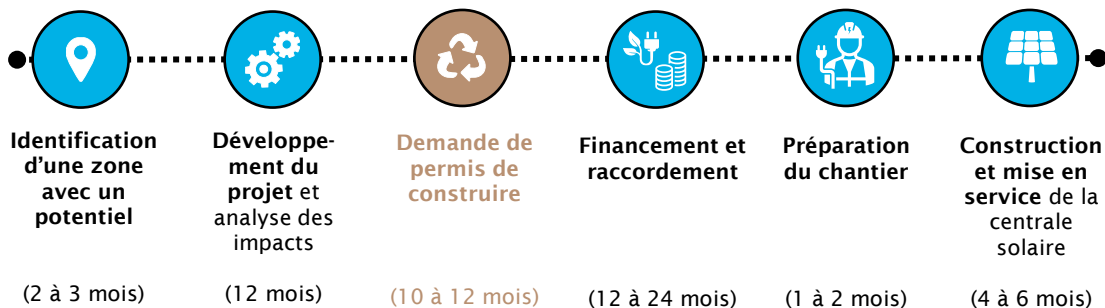
35 ha
de surface en sol



6 900 foyers
de consommation électrique
annuelle hors chauffage

Les étapes clés d'un projet solaire

Nous sommes ici !



Vous avez une question?



Harold PERROT
Responsable Photovoltaïque
07 88 90 55 73
harold.perrot@web.energy



Eric ROMATET
Chef de projet photovoltaïque
06 61 47 14 54
eric.romatet@web.energy

Pour en savoir plus sur le projet du PUIITS DE LA LOGE
www.photovoltaïque-avallonnais-tonnerrois.fr